

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 9 (1899)

Vereinsnachrichten: Société suisse de numismatique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ SUISSE DE NUMISMATIQUE

Congrès international de numismatique à Paris, les 14, 15 et 16 juin 1900.

La Société suisse de numismatique participera officiellement à ce Congrès, et y sera représentée par son président accompagné des membres de la Société qui voudront bien se joindre à lui. Ceux de nos collègues qui désireront y prendre part sont priés de bien vouloir en aviser de suite le président, par écrit, et envoyer en même temps leur adhésion à M. Adrien Blanchet, boulevard Péreire, 164, à Paris.

Nous donnons ci-dessous le règlement du Congrès et le programme des différentes questions qui serviront de base aux discussions.

RÈGLEMENT DU CONGRÈS INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE

ARTICLE PREMIER. — Conformément à l'arrêté ministériel en date du 11 juin 1898, il est institué à Paris, au cours de l'Exposition universelle de 1900, un Congrès international de numismatique.

ART. 2. — Ce Congrès s'ouvrira le 14 juin 1900, dans le Palais des Congrès ; sa durée sera de trois jours.

ART. 3. — Seront membres du Congrès les personnes qui auront adressé leur adhésion au secrétaire de la Commission d'organisation, avant l'ouverture de la session, ou qui se feront inscrire pendant la durée de celle-ci et qui auront acquitté la cotisation, dont le montant, fixé à 20 francs (or français), devra être envoyé au trésorier de la Commission.

ART. 4. — Les membres du Congrès recevront une carte qui leur sera délivrée par les soins de la Commission d'organisation.

Ces cartes, qui ne donnent aucun droit à l'entrée gratuite à l'Exposition, sont strictement personnelles. Toute carte prêtée sera immédiatement retirée.

ART. 5. — La Commission d'organisation procédera, avant la première séance, à la formation du Bureau du Congrès qui comprendra des membres étrangers.

ART. 6. — Le Bureau du Congrès fixe l'ordre du jour de chaque séance.

ART. 7. — Le Congrès comprend des séances et des visites à des établissements scientifiques.

ART. 8. — Les membres du Congrès ont seuls le droit d'assister aux séances et aux visites préparées par la Commission d'organisation, de présenter des travaux et de prendre part aux discussions.

Les délégués des administrations publiques françaises et étrangères jouiront des avantages réservés aux membres du Congrès.

ART. 9. — Les mémoires qui serviront de point de départ à la discussion devront être communiqués à la Commission avant le 15 avril 1900.

ART. 10. — La durée des communications ne pourra excéder vingt minutes.

ART. 11. — Les membres du Congrès qui auront pris la parole dans une séance devront remettre au secrétaire, dans les vingt-quatre heures, un court résumé de leurs communications, pour la rédaction des procès-verbaux. Dans le cas où ce résumé n'aurait pas été remis, le texte rédigé par le secrétaire en tiendra lieu, ou le titre seul sera mentionné.

ART. 12. — La Commission d'organisation pourra demander des réductions aux auteurs des résumés ; elle pourra effectuer ces réductions ou décider que le titre seul sera inséré, si l'auteur n'a pas remis le résumé modifié en temps utile.

ART. 13. — Les procès-verbaux sommaires seront imprimés et distribués aux membres du Congrès, le plus tôt possible après la session.

ART. 14. — Indépendamment de ces procès-verbaux, chaque membre du Congrès recevra un volume publié par les soins de la Commission d'organisation. Ce volume comprendra les mémoires et communications dont la Commission aura décidé la publication.

ART. 15. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu au règlement.

Toutes les communications relatives au Congrès doivent être adressées à M. Adrien BLANCHET, secrétaire de la Commission d'organisation, boulevard Péreire, 164, Paris.

PROGRAMME DU CONGRÈS

I. — *Numismatique antique.*

1. Ordre géographique à suivre dans la description générale des monnaies du monde antique. Imperfection de l'ordre adopté par Mion-

net. Peut-on y remédier sans bouleverser toute l'économie du système ?

2. État actuel de la numismatique celtibérienne.

3. Discuter les théories diverses sur l'introduction des statères de Philippe en Gaule.

4. Étudier les noms inscrits sur les monnaies gauloises.

5. Peut-on accepter intégralement la classification actuelle des monnaies de l'Étrurie ?

6. Classement chronologique et géographique des monnaies frappées par les Carthaginois.

7. Rechercher les premiers portraits qui figurent sur les monnaies antiques de la Grèce.

8. Étudier les monnaies lyciennes au point de vue de l'origine et du sens des types monétaires.

9. Rechercher comment le type monétaire sassanide a pénétré dans le monnayage indien et quels sont les princes qui l'ont adopté.

10. Rechercher l'époque probable des monnaies en bronze, bilingues (en caractères chinois et kharoshthi) qui ont été récemment trouvées en Kachgarie.

11. Rechercher l'influence des types monétaires grecs sur ceux de la République romaine.

12. Discuter les explications proposées au sujet des monnaies de restitution.

13. Étudier les difficultés de l'histoire numismatique du règne de Gallien.

14. Étude sur les moules monétaires en terre cuite; liste complète des trouvailles de cette nature et relevé des monnaies moulées ou sur-moulées dans l'antiquité.

15. Étude des monnaies barbares : 1° imitées des types grecs et romains; 2° présentant des types originaux. Leur importance pour l'histoire de la civilisation, au point de vue technique et esthétique.

II. — *Numismatique du moyen âge et moderne.*

16. Peut-on proposer actuellement une nouvelle explication relative à l'organisation des ateliers monétaires mérovingiens ?

17. Rechercher si l'examen du titre du métal des monnaies carolingiennes peut fournir des renseignements utiles au classement des espèces sorties d'un même atelier.

18. Comment le *jus monetæ* a-t-il été exercé par les premiers Capétiens ?

19. Signaler les monnaies citées dans des documents du moyen âge et non retrouvées.

20. Signaler les documents monétaires conservés dans les établissements publics ou privés.

21. Déterminer les raisons économiques qui ont fait pénétrer l'or arabe en Europe, à l'époque des Croisades.

22. Emprunts de types monétaires faits par la France aux pays voisins et réciproquement à diverses époques. Montrer l'intérêt de la question au point de vue des relations politiques et économiques.

23. Rapport du marc de Cologne avec les différents marcs de France et d'Angleterre.

III. — *Numismatique contemporaine et questions monétaires.*

24. Examen critique et comparatif des types figurés sur les monnaies actuellement fabriquées par les divers États. En déduire des règles générales pour la composition de sujets historiques et allégoriques, à la fois esthétiques et intelligibles.

25. De l'utilité des différents apposés sur les monnaies. Y a-t-il lieu de les conserver à notre époque ?

26. Recherches sur les contremarques monétaires depuis l'origine jusqu'à nos jours. Recueil des documents qui font mention de ces signes.

27. Existe-t-il en Allemagne des documents concernant l'invention par le mécanicien d'Augsbourg dit « Chevalier du Saint-Sépulcre », des procédés mécaniques de fabrication monétaire, introduits en France sous Henri II et employés à Paris à la Monnaie des Étuves ou du Moulin ?

28. Étudier les moyens les plus efficaces pour combattre la contrefaçon des monnaies anciennes. Indiquer les mesures de répression que les divers gouvernements pourraient prendre contre les faussaires.

IV. — *Médailles et jetons.*

29. De l'imitation par les graveurs étrangers, particulièrement en Belgique, des sujets allégoriques représentés sur les médailles françaises du XVIII^e siècle.

30. Rechercher les jetons français des XVI^e et XVII^e siècles, frappés dans d'autres ateliers monétaires que Paris.

31. Classement des jetons de la maison d'Anjou; rechercher ceux qui ont été frappés en Anjou et en Provence et ceux qui sont de fabrique italienne.

V. — *Questions diverses.*

32. Bibliographie numismatique. Dresser pour chaque pays une liste des catalogues imprimés des collections publiques de monnaies et médailles. Signaler les collections publiques dont il n'existe aucun catalogue.

33. Quels sont les ouvrages généraux dont la publication rendrait plus facile l'étude de la numismatique?

34. Est-il possible d'établir des rapports permanents entre les sociétés numismatiques des divers pays?

Extraits des procès-verbaux du Comité.

Séance du 8 mars 1899. — MM. Karl-A. BARACK, prof.-Dr, à Strasbourg, Alsace (présenté par MM. Grossmann et Cailler); Ernest WALCH, à Genève (présenté par MM. Grossmann et Bron), et H. CUSTER, au Locle (présenté par MM. Cailler et Bron), ont été reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 20 avril 1899. — MM. Francesco NUVOLARI, Castel d'Ario, province de Mantoue, Italie (présenté par MM. Morchio et Mayer), et Fritz KNUTTI-WAHLEN, à Bâle (présenté par MM. R. Bruderlin et Strœhlin), ont été reçus au nombre des membres actifs de la Société.

Séance du 13 février 1900. — M. Karl-Joh. KILCHENMANN, à St. Niklaus bei Koppingen, canton de Berne (présenté par MM. Grossmann et Strœhlin), a été reçu au nombre des membres actifs de la Société.

**Vingtième Assemblée générale, tenue à Zurich
le samedi 26 août 1899.**

La séance est ouverte à 10 ¹/₂ heures, dans la salle de la corporation de l'Escargot (*Zur Schnegege*), sous la présidence de M. Paul-Ch. Strœhlin, président.

Vingt membres sont présents. Le procès-verbal de la précédente assemblée générale est lu et adopté.

M. le président remercie M. le Dr Zeller-Werdmüller d'avoir bien voulu se charger de l'organisation de cette assemblée et présente son rapport annuel. Le secrétaire donne ensuite lecture des rapports du trésorier et du bibliothécaire. Ces trois documents, approuvés à l'unanimité, sont publiés *in-extenso* ci-après. Sur la proposition des vérificateurs des comptes, il est ensuite donné décharge au trésorier pour sa gestion.

L'assemblée procède ensuite à la réception des candidats suivants, qui sont admis à l'unanimité au nombre des membres actifs de la Société :

MM. Hans FREI, graveur, à Riehen, près Bâle (présenté par MM. Strœhlin et Cahorn); Henri COTTIER, négociant, à Lausanne (présenté par MM. Strœhlin et Cahorn); Albert VOGT, négociant, à Berne (présenté par MM. Dreyer-Wengi et Haas); Anton TROXLER, antiquaire, à Lucerne (présenté par MM. Dreyer-Wengi et Haas); Johannes GEGENSCHATZ, fonctionnaire, à Saint-Gall (présenté par MM. Steiger et Hahn); Ad. IKLÉ, fabricant de broderies, à Saint-Gall (présenté par MM. Steiger et Hahn); Hugo SIEGWART, sculpteur, à Lucerne (présenté par MM. Grüter et Coraggioni).

M. le président communique ensuite à l'assemblée une lettre adressée au comité de la Société par un de nos collègues, M. Woog, antiquaire à Lucerne, lequel se plaint d'avoir été induit en erreur par des imitations de monnaies anciennes (une pièce de 21 sols de Genève et une frappe en or d'une monnaie vaudoise au type des 5 batzen). M. Woog voudrait que la Société s'unisse à lui pour déposer une plainte et faire faire une enquête sur les contrefacteurs. Le comité, estimant que la Société ne peut intenter d'action judiciaire pour des faits qui ne la concernent pas directement, a décidé de soumettre le cas à l'assemblée générale. La discussion est ouverte sur cet objet: M. Steiger est d'avis que la Société n'a pas à intervenir dans cette affaire au point de vue judiciaire, mais il estime qu'il est de son devoir de mettre les collectionneurs en garde contre ces falsifications qui deviennent toujours plus fréquentes, et de les signaler dans la *Revue* et dans les journaux. M. le Dr Zeller-Werdmüller rappelle qu'il existe depuis l'année dernière une association des directeurs de musées contre les tromperies et falsifications diverses et il en explique le fonctionnement. M. Haas appuie les orateurs précédents et demande

à ce que l'on signale dans la *Revue* les falsifications de pièces anciennes.

Il est ensuite procédé au renouvellement du comité pour une nouvelle période de trois années. MM. Steiger et Zeller-Werdmüller sont nommés scrutateurs. Les membres sortants de charge sont tous réélus par seize et dix-sept voix sur dix-huit votants. Ce sont :

MM. Paul-Ch. STRÖHLIN, président.

D^r A. LADÉ, vice-président.

Th. GROSSMANN, trésorier.

A. CAHORN, secrétaire.

H. CAILLER, bibliothécaire-archiviste.

J. MAYOR.

L. BRON.

MM. Lienme et Coraggioni sont appelés aux fonctions de vérificateurs des comptes pour le terme d'une année. Le soin de fixer le lieu de réunion de la prochaine assemblée générale est laissé au comité et la cotisation est maintenue à 10 francs pour l'exercice 1899-1900.

La partie administrative étant close, M. G. Grunau donne lecture d'un mémoire sur la station romaine de Petinesca, près de Bienne, et M. F. Haas communique quelques chapitres de son travail sur les rapports monétaires de Lucerne, le titre des espèces et leur valeur comparée à celle du prix des marchandises. M. le président remercie MM. Grunau et Haas de leurs intéressantes communications et la séance est levée à midi.

A. CAHORN, *secrétaire*.

* * *

A midi et demi, les participants à l'assemblée générale se sont réunis pour le banquet à la corporation de la Balance (Zur Waage). Repas très bien servi et très animé. Au dessert, M. Ströehlin a porté son toast à M. le D^r Zeller-Werdmüller, qui a si bien su organiser l'assemblée et le banquet; M. Zeller a répondu en portant la santé du président et de la Société suisse de numismatique. De 4 à 6 heures, visite du Musée national, sous la conduite de MM. Zeller-Werdmüller, Ströehlin et J. Mayor. La journée s'est terminée par une réunion familière à la Tonhalle. Le lendemain, quelques-uns des membres sont partis pour une excursion archéologique et numismatique à Constance, Donau-eschingen, Strasbourg, Colmar, Fribourg i/B. et Bâle, excursion dont les participants ont remporté le meilleur souvenir.

Rapport du président sur la marche de la Société pendant l'exercice 1898-1899.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Pendant l'exercice qui s'est écoulé depuis la dernière assemblée générale, le personnel de notre Société n'a pas subi de grands changements et peu de faits importants se sont produits. Le rapport que je vous présente aujourd'hui ne peut donc que constater la bonne marche de la Société, sauf au point de vue financier qui reste toujours excessivement précaire, bien que s'étant légèrement amélioré depuis l'assemblée générale d'Avenches.

Le nombre des membres actifs, qui était en août 1898 de deux cent vingt et un, s'est accru pendant l'année de six candidats. Nous avons par contre trois démissions et trois décès à enregistrer, de sorte que le chiffre reste stationnaire. Les abonnements pris à la *Revue* par des personnes étrangères à la Société sont également restés, à peu de chose près, les mêmes.

Le comité n'a eu que les affaires courantes à liquider dans ses séances mensuelles. Il s'est occupé de l'inscription de notre Société au Registre du commerce; il n'y a plus qu'à apposer les signatures pour que ce soit une chose faite. Cette formalité n'ayant pu s'accomplir cette année, par suite de différentes difficultés, le comité a décidé d'attendre le résultat de son renouvellement pour éviter les frais d'une nouvelle inscription.

Le rapport du bibliothécaire vous montrera que nous avons augmenté nos relations d'échange avec les publications analogues à la nôtre et que nos richesses en livres et collections sont assez importantes. Il est cependant regrettable, malgré les nombreuses facilités de consultation accordées, de voir ces ressources si peu utilisées. Le fait que nos membres suisses s'occupent surtout de collections et peu de science numismatique, est la principale raison de cette inertie. Notre bibliothèque comprend cependant un grand nombre d'ouvrages descriptifs, de catalogues importants pour l'étude des diverses séries et chacun trouverait là de nombreuses connaissances à acquérir. Espérons qu'à l'avenir les nouvelles générations nous seront plus reconnaissantes que nos collègues actuels des documents que nous réunissons. Je dois ici rendre hommage au dévouement de notre bibliothécaire, M. Henri Cailler, qui s'acquitte de ses fonctions avec un ordre et une

ponctualité remarquables. C'est le modèle du conservateur et nous serions heureux que l'assemblée générale veuille bien nous le conserver.

La rédaction de la *Revue* a continué, comme par le passé, à incomber au comité, constitué en comité de rédaction, et plus spécialement au président et au secrétaire assistés de nos excellents imprimeurs et collègues, MM. Jarrys père et fils, qui, par l'intérêt qu'ils portent à nos travaux, facilitent grandement la tâche du comité. Depuis l'an passé, nous avons terminé le tome VIII et la première partie du tome IX que vous recevrez dans quelques jours par les soins de notre trésorier, qui profitera de l'occasion pour rappeler à votre bon souvenir la cotisation annuelle. Nous avons dû interrompre, pour le moment, la suite de la publication sur l'histoire de la Société, car nos finances ne nous permettent pas de faire la moindre dépense en dehors du strict nécessaire.

Les causes du déficit signalé l'année précédente dans les rapports de l'assemblée d'Avenches ont été suffisamment expliquées pour que vous me dispensiez d'y revenir. Je constate que l'on a vendu quelques exemplaires de l'ouvrage de M. Imhoof-Blumer, dont les frais d'impression arriveront à se solder et même à donner, dans quelques années, un léger bénéfice. La publication du Dr Ladé sur la trouvaille du Pas-de-l'Échelle ne trouve par contre pas d'amateurs; elle peut être considérée dès maintenant comme un poste à inscrire simplement pour mémoire à notre inventaire. Le jeton annuel laisse seul un bénéfice assez régulier et couvre une partie des frais généraux.

La situation n'est pas pour tout cela très grave, car s'il nous reste un déficit de 1000 francs environ, nous avons encore un fonds de réserve de 800 francs auquel nous sommes bien décidés à ne pas toucher à moins d'urgence absolue. Ce fonds demanderait même à être augmenté considérablement, car, en cas de besoin imprévu, il ne serait pas une ressource suffisante.

Nous avons un budget de dépenses pour les publications régulières de 3500 à 4000 francs par année et nous n'inscrivons aux recettes fixes qu'une cotisation de 10 francs par membre, ce qui fait en gros 2000 francs. Il nous faut donc demander les deux mille manquants aux recettes imprévues, vente d'anciennes publications, réceptions de membres, annonces, abonnements. Toutes ces recettes extraordinaires arrivent à peine à solder les frais généraux, loyer, ports postaux, circulaires, etc. Si nous ne comptons pas régulièrement sur la générosité

de quelques membres, la Société ne pourrait pas marcher. A l'avenir, je crois qu'il ne nous faudra entreprendre aucune impression nouvelle en dehors de la *Revue* et aucun mémoire important dans celle-ci, sans nous être assurés d'avance des fonds formant la contrepartie des frais d'illustration : dessins, clichés ou planches, dont on ne peut guère se passer et qui constituent néanmoins la plus grosse dépense de nos publications.

Il y aurait peut-être lieu d'envisager la possibilité d'obtenir des subventions fédérales ou cantonales. Ce moyen, qui me sourit peu, nous mettrait en quelque sorte sous la dépendance de nos pouvoirs publics. Il serait, par contre, assez facile de recruter dans toute la Suisse et à l'étranger cent à cent cinquante nouveaux membres. Mais pour cela il faut que chacun y mette un peu du sien et que ce ne soient pas toujours les mêmes personnes qui assument toutes les charges, recrutent les membres et dirigent notre compagnie.

Je désirerais beaucoup qu'en dehors du comité il soit possible d'avoir dans chaque canton ou district un membre qui soit, en quelque sorte, un consul de notre Société. Celui-ci s'occuperait de recruter des membres, d'organiser une section avec des réunions, de rassembler les renseignements sur les trouvailles ou les documents historiques et servirait d'intermédiaire entre le comité et les membres de la Société habitant son district. Nous aurions ainsi plus de contact et le comité serait aussi plus soutenu pour la rédaction des chroniques de la *Revue*. Il y a, d'autre part, un grand avantage à avoir le comité réuni dans une seule ville, car les réunions sont plus faciles et l'on peut plus aisément se distribuer les dicastères de l'administration.

D'après nos statuts, les membres du comité sont immédiatement rééligibles. Si aucun autre canton ne désire prendre la direction de notre Société, les Genevois se sont assurés entre eux de la possibilité de continuer à vous représenter et seront heureux d'être encore honorés de vos suffrages. Sans vouloir nous décerner des éloges, nous sommes forcés de reconnaître que notre Société a plus d'importance que précédemment et qu'elle est maintenant digne de prendre sa place à côté de ses sœurs plus anciennes de France, de Belgique et de Vienne. Les numismatistes de l'étranger et de notre pays ont bien voulu nous prêter leur concours et être de sérieux parrains pour notre *Revue*, qui est née à Genève après avoir enterré le *Bulletin*, trop petit pour la publication de mémoires étendus. Beaucoup d'entre vous regrettent, paraît-il, la petite feuille moins scientifique mais d'une

périodicité plus régulière. Il y aura lieu, lorsque notre équilibre financier sera rétabli, de voir ce que nous pourrons faire à ce sujet. Les charges morales et financières ont, par contre, augmenté considérablement. Notre mobilier, collections et livres, est plus important et nécessite un loyer, nos membres sont plus exigeants en contribuant aussi pour une plus forte part à notre existence. En somme, la Société a grandi et prospéré et chacun s'en trouve bien; mais le comité est forcé de consacrer beaucoup plus de temps à l'accomplissement de ses fonctions et devra toujours plus faire appel à la bonne volonté de tous.

Au mois de juin prochain aura lieu à Paris le second Congrès international de numismatique; votre Société y sera représentée officiellement par son président. Il serait très désirable que plusieurs d'entre vous se joignissent à lui pour l'accompagner dans sa mission. Comme il y aurait avantage à grouper et à présenter ensemble les différentes contributions de nos membres, le comité prie tous ceux de vous qui ne se rendront pas à Paris et qui désireraient cependant y faire des communications de les lui transmettre.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans rappeler le souvenir de trois collègues qui nous ont quittés cette année, quoique la *Revue* leur ait déjà consacré quelques lignes. Albert Sattler fut un de nos ouvriers de la première heure, toujours sur la brèche. Il avait pris la présidence dans un moment où la Société n'était pas aussi prospère qu'aujourd'hui; numismate érudit, il avait su faire du *Bulletin*, né à Fribourg, un excellent recueil que l'on consulte toujours avec fruit. C'est lui qui a ouvert la route à la *Revue* et, à Genève, nous avons été heureux d'avoir toujours son appui et ses conseils. L'an dernier, nous avons perdu notre vénérable ancien président, l'abbé Gremaud, le prédécesseur de Sattler; ces deux hommes représentent tout un chapitre de notre histoire et c'est grâce à leur tact, encore plus qu'à leur érudition, et à leur art d'apaiser les flots en fureur que notre Société a pu naviguer au milieu des écueils sans nombre et déployer finalement ses voiles. — M. Wirsing-Streiff, de Francfort-sur-Mein, était notre collègue depuis 1883. Il avait réuni en dehors de son commerce d'intéressantes suites où les médailles de notre pays étaient bien représentées. Nous perdons en lui un collègue aimable que beaucoup d'entre nous ne manquaient pas d'aller visiter à leur passage à Francfort. — La science numismatique a fait en M. Roest, président de la Société néerlandaise, une perte sensible. Ses travaux sur les monnaies de Gueldre et de Portugal avaient répandu son nom bien au delà des frontières de son pays natal. M. Roest

s'intéressait à toutes les branches de la numismatique et avait bien voulu accepter d'être des nôtres. Il fut, avec M. Stephanik, le fondateur de notre jeune sœur la Société néerlandaise, aujourd'hui très prospère. Veuillez bien, Messieurs, vous associer à moi pour honorer la mémoire de nos trois collègues.

Comme les années précédentes, le comité a fait graver un jeton pour cette assemblée générale. Parmi les graveurs zuricois, le nom de Fritz Aberli est le premier qui s'impose et nous avons pensé vous être agréables en priant notre collègue, M. Homberg, à Berne, de bien vouloir exécuter un portrait d'après le buste conservé à la Bibliothèque de Winterthour. L'ébauche est commencée, mais un surcroît de travail a forcé notre graveur à prendre cette année un congé, nécessité par l'état précaire de sa santé, et nous avons le regret de ne pouvoir vous distribuer aujourd'hui la médaille de fête.

Voici, Messieurs et chers collègues, les quelques renseignements sur l'année courante. Vous trouverez dans le rapport de notre trésorier des chiffres plus précis que les miens et les détails de notre activité.

Genève, 20 août 1899.

Paul-Ch. STRÆHLIN, *président*.

Rapport du trésorier pour 1898.

MESSIEURS,

En août 1898, quand votre trésorier soumettait les comptes de 1897 à l'approbation de l'assemblée générale tenue à Avenches, vous avez constaté que ces comptes bouclaient par un solde dû à la caisse de 1628 fr. 95. Pour sortir de cet état anormal et inquiétant pour la prospérité et la bonne marche de notre Société, il a été fait appel à la générosité individuelle de nos membres afin de pouvoir clôturer une crise passagère, amenée par des dépenses extraordinaires dont le compte rendu administratif pour 1897 vous a fourni les détails.

Nous nous plaçons à constater que cet appel n'a pas été adressé en vain; nous avons reçu de vingt-trois membres généreux des dons variant suivant les moyens de chacun et nous les en remercions très sincèrement.

Il nous a été adressé :

3 dons de fr.	5.....	Fr. 15
2 » »	10.....	» 20
7 » »	20.....	» 140
1 » »	25.....	» 25
1 » »	45.....	» 45
5 » »	50.....	» 250
1 » »	60.....	» 60
1 » »	80.....	» 80
1 » »	100.....	» 100
1 » »	200.....	» 200
Total....		Fr. 935

qui figurent dans nos recettes de 1898 sous le titre « Cotisations volontaires extraordinaires ». Ce joli succès nous encourage à solliciter de nouveau et surtout à rappeler à quelques membres, qui nous ont promis leur concours, de ne pas oublier de nous adresser les fonds. Pour sortir franchement de l'ornière dans laquelle nous nous étions engagés, il faut encore un petit effort, qui se chiffre par un millier de francs, et il nous semble que nous pouvons les trouver sans trop de difficultés. Nous continuons également à engager nos nouveaux membres à acheter les anciennes et très intéressantes publications de notre Société, soit les *Bulletins* publiés de 1882 à 1892 et les *Revue*s qui ont paru depuis 1891 ; les prix en sont des plus modiques et les acheteurs ne regretteront certainement pas une petite dépense pour augmenter leur bibliothèque numismatique.

Nous offrons pour autant que le stock de la Société existe :

Bulletin de la Société suisse de numismatique :

Année 1883, 1884, 1885, 1886, à 5 fr. par année.

» 1887, à 7 fr.

» 1888, 1889, 1890, à 8 fr. par année.

» 1892, à 5 fr.

(Les années 1882 et 1891 sont épuisées.)

Revue suisse de numismatique, 1891 (presque épuisée), à 25 fr.

» » » 1892—1898, à 15 fr.

Trésor du Pas-de-l'Echelle, tirage spécial sur beau papier avec nombreuses planches, à 15 fr.

Lydische Stadtmünzen, tirage spécial, à 15 fr.

Passons maintenant au bilan comparatif pour 1897—1898.

I. Dépenses	1897	1898
Impressions et illustrations	Fr. 5173 40	Fr. 3391 90
Bibliothèque	» 144 60	» — —
Frais généraux	» 723 65	» 394 —
Caisse (solde à payer de 1897)	» — —	» 1628 95
Total.....	<u>Fr. 6041 65</u>	<u>Fr. 5414 85</u>

II. Recettes	1897	1898
Solde en caisse	Fr. 834 35	Fr. — —
Cotisations annuelles	» 2150 —	» 2170 —
Droits d'entrée	» 150 —	» 40 —
Abonnements	» 400 50	» 374 25
Vente de publications.....	» 270 75	» 368 90
Frappe de médailles	» 443 70	» 414 25
Refrappe de médailles	» 12 —	» 52 —
Fonds spéciaux	» 99 75	» — —
Intérêts (Profits et pertes).....	» 51 65	» 42 15
Cotisations uniques	» — —	» 100 —
Cotisations arriérées	» — —	» 10 —
Cotisations volontaires extraordinaires	» — —	» 935 —
Caisse solde créditeur	» 1628 95	» 908 30
Total.....	<u>Fr. 6041 65</u>	<u>Fr. 5414 85</u>

Nos recettes ordinaires sont plus ou moins constantes, le nombre des membres restant à peu près stationnaire; il n'y a guère lieu d'espérer une grande plus-value de ce chapitre.

Nous possédons bien encore un petit fonds de réserve d'environ 800 fr. sous forme de quelques obligations, que nous estimons devoir garder intact, car il représente le capital qui nous a été versé par les membres qui, moyennant une cotisation unique de 100 fr., se sont dispensés de payer des cotisations annuelles, et c'est à dessein que nous n'en parlons ici que pour mémoire.

Nous tenons cependant à signaler à nos membres les jetons commémoratifs de nos assemblées générales annuelles. Ils forment actuellement une jolie série de portraits, soit de graveurs célèbres, soit de numismates distingués de la Suisse, et il nous semble que chaque

collectionneur devrait leur réserver une petite place dans son médaillier. La frappe dans les divers métaux étant strictement limitée à la souscription annuelle, il est incontestable que cette série doit acquérir une réelle valeur.

Genève, 20 août 1899.

Th. GROSSMANN, *trésorier*.

Rapport des vérificateurs des comptes pour 1899.

Lancy, près Genève, le 21 août 1899.

MESSIEURS,

Après avoir pointé avec soin les écritures formant les comptes qui m'ont été soumis de la *Société suisse de numismatique*, et vérifié les reçus et pièces à l'appui, j'en ai reconnu la parfaite régularité.

Ils établissent, en résumé, un solde dû au trésorier de 967 fr. 85, vis-à-vis d'un actif liquide formé par :

Fr.	59 55	dûs par la maison de M. Henry Boveyron et par les titres déposés dans cette honorable maison, savoir :
»	630 —	valeur de six obligations, soit lots 3 % du Canton de Genève ;
»	200 —	valeur de deux obligations 3 1/2 % de la Commune de Chêne-Bougeries ;
Fr.	889 55	environ, ce qui détermine un déficit de
»	78 30	au 31 décembre 1898 ;
Fr.	967 85	<i>somme égale.</i>

Je vous prie, Messieurs, de donner la décharge de sa gestion à Monsieur le trésorier Grossmann, en y joignant tous nos remerciements pour les soins minutieux et intelligents qu'il y consacre.

L'un des vérificateurs des comptes,

Henry LIENME.

En remplacement de M. F. de Jecklin empêché,

Édouard AUDEOUD.

Rapport du bibliothécaire.

MESSIEURS,

Notre président vous ayant, pour chaque année écoulée, renseigné sur le mouvement de la bibliothèque, je trouve inutile de revenir sur des détails qui vous ont déjà été donnés. Je n'abuserai donc pas de votre patience et, bien que le règlement impose à votre bibliothécaire un rapport trisannuel, je vous parlerai seulement de l'année qui vient de se terminer.

Cependant, je tiens à vous rappeler que le catalogue de notre collection de livres a enfin vu le jour pendant la dernière gestion du comité. Cet inventaire qui, sans parler du travail qu'il a coûté, a fait à la caisse une brèche considérable, n'a pas augmenté le nombre de ceux qui consultent la bibliothèque pour leurs études, ainsi que nous étions en droit de l'espérer.

Si les lecteurs de nos livres sont peu nombreux, cela tient, selon moi, à la composition de l'effectif de notre compagnie. Nos collègues étrangers font tous partie des sociétés de numismatique de leurs pays respectifs et ont à leur disposition immédiate des collections de livres plus importantes que ce que nous pouvons leur offrir. Quant aux membres suisses, il faut avoir le courage de le dire, les vrais numismates et les gens d'étude sont peu nombreux parmi eux, ce ne sont, pour la plus grande partie, que des collectionneurs ne voyant dans la numismatique que matière à beaux bénéfices. Or, ce n'est pas nouveau pour vous, que négoce et science, sans s'exclure nécessairement, marchent rarement de pair.

Notez, Messieurs, que je n'incrimine personne, mais qu'en fidèle adepte de l'histoire je constate un fait et l'enregistre.

La publication du catalogue a eu cependant l'heureux effet d'amener sur nos rayons quelques ouvrages qui nous manquaient.

Pendant l'année 1897—1898 nous avons reçu deux cent soixante-onze livraisons de périodiques, cent douze brochures ou livres non périodiques et soixante-sept catalogues. Le nombre des livres sortis a été de quarante-neuf seulement, empruntés par douze sociétaires sur les deux cent vingt-deux que compte la Société. Ce chiffre se passe de commentaires, n'est-il pas vrai?

Au cours de l'année qui vient de se terminer, le nombre des livraisons de périodiques reçues est de deux cent trente-deux, celui des bro-

chures et des livres non périodiques de quarante-cinq, soit soixante-sept de moins que l'année précédente, enfin celui des catalogues de cinquante-six. Les ouvrages sortis sont au nombre de cinquante-deux se répartissant entre quatorze lecteurs.

Pour en finir avec la bibliothèque, je constate encore une fois, et toujours avec regret, que l'état financier de notre compagnie ne permet pas de relier nos livres, ce qui en rend la consultation malaisée et la conservation quasi impossible.

Notre modeste médaillier compte approximativement onze cents pièces; les raretés en sont exclues. Pendant l'année 1897—1898, il s'est accru de soixante-une médailles, onze monnaies, deux reproductions de sceaux en galvanoplastie, deux empreintes en plâtre de ces mêmes sceaux; en 1898—1899, il s'est enrichi de quinze médailles et de cinq monnaies.

Les noms des donateurs, soit de la bibliothèque, soit du médaillier, sont régulièrement publiés dans la *Revue*, ce qui me dispense de vous en donner la liste. Qu'il me suffise de remercier ici très sincèrement tous ceux qui n'oublient pas la Société suisse de numismatique dans l'octroi de leurs libéralités. Je les prie de nous les continuer et de ne pas se lasser de leurs gracieuses générosités.

Genève, le 24 août 1899.

H. CAILLER, *bibliothécaire*.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus pendant le second semestre de 1899 ¹.

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, 1898, nos 218—220; 1899, nos 223—231.

Blätter für Münzfreunde, 1899 (XXXIV^e année), nos 4—12.

Numismatischer Anzeiger, XXX^e année, 1899, liv. 7—12.

Numismatisches Literatur Blatt, nos 109—112.

ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, t. VII, 1899, liv. 80—84; t. VIII, liv. 85.

Numismatic Chronicle (the), 1899, liv. 2—3.

AUTRICHE. *Archiv für Bracteatenkunde*, t. IV, Bogen 2—8.

Jahrbuch der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », nouv. série, t. I—II, 1891—92, 2 vol. in-8. (Échange.)

¹ Les envois doivent être adressés au local, rue du Commerce, 3, à Genève.